

Réf.	2026	15
------	------	----

Date de Convocation	Date d'affichage	Nombre de Conseillers		
26/03/2026	26/03/2026	En exercice	Présents	Votants
		19	16	19

L'an deux mille vingt-six, le 30 mars à 19h00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni, salle Georges Blanc de la mairie de Fontenay-lès-Briis, 1 place de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Thierry DEGIVRY, Maire.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

DEGIVRY Thierry, DUPONT Catherine, CIPRES Manuel, DUVAL Emmanuelle, GERARD Pascal, NORDBERG Anne-Rose, DECKX Tineke, DELANGUE Marjorie, SCHMIDT Éric, RIEL Yannick, LAMBERT Stéphanie, BRUNEL Jérémie, TREMBLAY Fanny, GIRAUD Elie, ARTUS Séverine, LE BOUEDEC Marianne.

Absents ayant donné procuration à :

Madame LANIQUE Sophie a donné procuration à Monsieur GIRAUD Elie
Monsieur SOLTANI Thomas a donné procuration à Madame TREMBLAY Fanny
Monsieur GOBLET Emmanuel a donné procuration à Madame DUPONT Catherine
Madame Anne-Rose NORDBERG a été désignée comme secrétaire de séance.

OBJET : DEL-2026-15 : DESIGNATION DES DELEGUES AU SEIN DU SIREDOM

Rapporteur : Monsieur le maire

VU le Code général des collectivités territoriales,
VU les élections municipales en date du 15 mars 2026,
VU l'installation du Conseil municipal en date du 21 mars 2026,

CONSIDERANT la demande de la communauté de Commune du Pays de Limours de désigner au sein du Conseil municipal de Fontenay-lès-Briis un délégué titulaire et un délégué suppléant afin de constituer une liste de représentants pour les réunions du SIREDOM,

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré,

DESIGNE un délégué titulaire et un délégué suppléant comme suit :

 Délégué titulaire : Madame DUVAL Emmanuelle

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20260408-DEL15_SIREDOM-DE
Date de télétransmission : 08/04/2026
Date de réception préfecture : 08/04/2026

🚦 Délégué suppléant : Madame DECKX Tineke

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

Fait à Fontenay-lès-Briis, le 3 avril 2026

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil municipal



Le Maire,

Thierry DEGIVRY

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20260408-DEL15_SIREDOM-DE
Date de télétransmission : 08/04/2026
Date de réception préfecture : 08/04/2026